

# LA GAZETTE

de LUDES le Coquet

N° 64 - décembre 2013



Site internet de la  
Commune :  
<http://ludes51.fr>

N'oubliez pas de nous  
faire  
connaître votre adresse  
courriel afin de profiter  
d'infos rapides

Heures d'ouverture du  
secrétariat de Mairie :

Lundi, Jeudi et Vendredi  
de 16h30 à 18h30  
Mercredi  
de 9h30 à 11h30

## Dans ce numéro :

Conseil municipal du 23 septembre 2013	1
Conseil municipal du 21 octobre 2013	1
Conseil municipal du 4 novembre 2013	2
Conseil municipal du 16 décembre 2013	2
Candidatures Municipales mars 2014	2
La forêt communale St Vincent 2014	3
Les dates à retenir Informations pratiques	4

## CONSEIL MUNICIPAL du 23 septembre 2013

**ABSENTS :** MME MENU Colette (pouvoir à M. RULLAND Nicolas, M. MACOIN Laurent  
M. AMÉ Maxime

### LE CONSEIL MUNICIPAL :

**APPROUVE** le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) et charge le Maire de la mise en œuvre de ce plan et de l'application des dispositions législatives et réglementaires applicables en la matière.

### Questions diverses :

Les critères de sélection pour l'appel d'offres du lotissement sont définis comme suit :

50 % pour le prix de la prestation - 50 % pour la valeur technique

- A l'approche de la future communauté de communes, il est demandé de recenser :

les biens meubles et immeubles,  
le personnel à transférer,

les conventions et contrats en cours (MSA, CAF, eau, gaz, électricité, téléphone, internet, assurances du personnel et du bâtiment, maintenance, restauration scolaire, les charges financière relatives à la crèche « Les Premiers Pas », au centre de loisirs de Mailly-Champagne et celui de Sillery, affectés à l'exercice de la compétence scolaire, périscolaire et petite enfance.

- Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 21 octobre à 20 h 00.

- Le conseil municipal prend connaissance :

- du courrier de M. Laurent BOQUAIRE

- du non exercice du droit de préemption urbain sur l'immeuble appartenant à M. et Mme Michel GARITAN sis 2 rue de la Libération

- Le regroupement scolaire Ludes/Mailly a perdu une classe à la rentrée de septembre par manque d'effectifs (69 élèves).

- Rappeler Véolia pour finir les travaux de la rue du Parc.

## CONSEIL MUNICIPAL du 21 octobre 2013

**ABSENTS :** M. MACOIN Laurent, M. AMÉ Maxime

### LE CONSEIL MUNICIPAL :

**ELIT 2** délégués titulaires pour la CCVCMR à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 jusqu'au renouvellement du conseil municipal.

2 candidats se sont présentés :

- M. Nicolas RULLAND

- Mme Isabelle GALIBERT

Après un vote à bulletin secret, les 2 candidats ont obtenu la majorité absolue.

**Questions diverses :****-Projet de loi ALUR**

Suite au projet de loi ALUR (Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové) dote de plein droit les communautés de communes de la compétence de réalisation des plans locaux d'urbanisme.

Suite à ce projet, une pétition nationale circule pour annuler l'article 63 de cette loi.

Si ce projet de loi aboutit, cela privera les communes de la gestion de leur territoire.

**- Rythmes scolaires**

Suite à la réunion du 17 octobre à Mailly-Champagne, le tableau des rythmes scolaires est adopté pour l'envoi à l'IEN.

Les rythmes scolaires pour le regroupement Ludes / Mailly s'établissent ainsi :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

7h30 – 9h00 garderie	9h00 – 12h30 temps scolaire
12h30 – 14h00 pause méridienne	
14h00 – 15h45 temps scolaire	15h45 – 17h00 TAP (temps d'activité périscolaire)
17h00 – 18h30 garderie	

Les mercredis :

7h30 – 9h00 garderie	9h00 – 12h00 temps scolaire
----------------------	-----------------------------

Seconde étape :

La réflexion doit être menée sur l'organisation des activités périscolaires. Ce débat nécessite la collaboration de tous : élus, enseignants, parents d'élèves et milieux associatifs.

**-Village propre**

Certains habitants nous signalent qu'à l'automne les arbres perdent leurs feuilles ou leurs aiguilles.

Nous invitons les propriétaires riverains à balayer leurs trottoirs et caniveaux jouxtant leur propriété.

**- Accès au cimetière conformément au règlement intérieur**

L'accès des animaux est formellement interdit dans l'enceinte du cimetière.

**CONSEIL MUNICIPAL du 04 novembre 2013**

**ABSENTS** : M. COLLIN Adrien (pouvoir à M. RULLAND Nicolas), M. FORGET Thierry (pouvoir à M. GAIDOZ Luc), M. AMÉ Maxime

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**AUTORISE** le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition par la commune du groupe scolaire affecté à l'exercice de la compétence scolaire, périscolaire et petite enfance à la Communauté de Communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims (CCVCMR) prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**VALIDE**, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, le transfert du prêt de la Caisse d'Épargne lié au groupe scolaire à la CCVCMR et ce jusqu'au terme du prêt.

**ANNULE**, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la délibération n°2011/17 accordant une participation annuelle de 10.10 € par habitant pour le fonctionnement de l'association « Premiers Pas ». Cette subvention sera octroyée par la CCVCMR, courant 2014.

**MODIFIE** l'indice de rémunération de l'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe par un avenant à son CDI à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2013.

**APPROUVE** les modifications des statuts du SIEM (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne) incluant de nouvelles compétences.

**ACCEPTE** le devis établi par le SIEM pour l'extension de réseau BT alimentant le futur lotissement. Le SIEM apporte une aide de 40 % du montant HT des travaux. Il resterait à la charge de la commune, la somme de 30 960 €.

**APPROUVE** le règlement intérieur du restaurant scolaire.

**APPROUVE** le règlement intérieur de la garderie périscolaire.

**PROCÈDE** aux virements de crédits sur le budget 2013 du compte 61521 au compte 6554 d'une somme de 1 420 €, somme manquante, pour régler la totalité des charges scolaires dues à la commune de Mailly-Champagne.

**Questions diverses :**

- Lotissement : le prix de vente TTC du M<sup>2</sup> sera défini après l'ouverture des plis de l'appel d'offres du marché du lotissement.

- Aujourd'hui, nous avons eu une réunion avec un technicien de la DDT pour mettre en place un système de ralentissement des véhicules à l'entrée de la route de Ville-en-Selve (dos d'âne et stop), celle de Chigny (chicane en S), et limitation de vitesse à 70 KM/H aux autres entrées.

- Le bilan financier des écoles pour l'année scolaire **2012/2013** se définit ainsi :

**Les Petits Bouchons** : effectif global : 24 enfants

Coût par enfant : **1 367.01 €**

Le coût de la structure est supporté à 50 % par Ludes et 50 % par Mailly-Champagne.

**Ecole maternelle** : effectif global : 38 enfants

Coût par enfant : **2 425.20 €**

**Ecoles primaires** : effectif global : 76 enfants (36 sur Ludes, 40 sur Mailly)

Coût par enfant : **1 338.10 €**

Les communes de Ludes et Mailly-Champagne prennent en charge le coût par enfant scolarisé en maternelle et en primaire suivant leurs élèves inscrits dans leur commune respective.

**CONSEIL MUNICIPAL du 16 décembre 2013**

**ABSENTS** : M. FORGET Thierry, M. MACOIN Laurent, M. AMÉ Maxime

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**FIXE** le tarif des affouages 2013/2014 à 3.50 € TTC le stère.

**ACCEPTE** de souscrire au 1<sup>er</sup> janvier 2014 au contrat groupe d'assurance statutaire signé entre le centre de gestion de la Marne et CNP assurance pour la couverture des agents CNRACL et IRCANTEC.

**AUTORISE** le Maire à signer la convention avec GRDF relative à l'extension du réseau pour l'alimentation en gaz naturel du lotissement « Les Bas de Ludes ».

**Questions diverses :**

- Sycodec : Dès janvier 2014, la collecte des poubelles marrons s'organisera tous les mardis à partir de 8 h 00.

- L'accès à la déchetterie de Sillery est prolongé jusqu'au 5 mai 2014.

- Rédaction d'un courrier de soutien pour la caserne des pompiers de Ludes auprès du SDIS.

- Election communautaire organisée le 17 décembre 2013 du Président et des Vice-Présidents de la CCVCMR.

Ces mandats seront effectifs à partir de janvier 2014 jusqu'au renouvellement des conseils municipaux.

- L'arbre de Noël des écoles aura lieu le vendredi 20 décembre : spectacle, goûter, cadeaux...

**Afin de préparer les futures élections municipales, les candidats potentiels sont invités à se faire connaître en mairie afin que nous puissions les informer directement des réunions auxquelles ils pourraient assister.**

**Cette participation permettrait de les initier à toutes les difficultés et complications de la gestion administrative communale.**

## LA FORET COMMUNALE DE LODES

La forêt de Ludes a une superficie de 416 ha dont 93 ha appartenant à la commune. Elle borde au sud, les coteaux de vignes du village. Le GR 141 traverse en partie celle-ci.

La gestion est confiée à l'Office Nationale des Forêts. Cet établissement public s'occupe de répertorier les différentes essences de bois (chêne, charme, hêtre, bouleau...) et organise les ventes par adjudication lorsque l'âge des arbres atteint le stade de la commercialisation.

Des affouages sont distribués en collaboration avec l'ONF aux habitants de la commune.

La forêt communale est louée à la chasse de Ludes/Ville-en-Selve. Une mise à disposition de la parcelle C6 a été faite à l'association « Aventure Bike Ludes Reims » pour la réalisation d'une piste de descente.

La forêt abrite de nombreux mammifères comme des sangliers, chevreuils, fouines, rats laveurs, chats sauvages, renards...

Ce site naturel, composé d'un sol argileux à meulière recouvert de limons, présente une biodiversité intéressante tels que des sources, captages d'eau et bassins méritant ainsi son respect.

Le Comité de St Vincent vous invite à la fête du Saint Patron le

### Samedi 25 janvier 2014

16h15 Rendez-vous place de l'église

16h30 Messe en l'honneur de St Vincent avec la participation des chorales et de l'harmonie de Ludes

Transmission du bâton de St Vincent

Remise des médailles et des diplômes

Vin d'honneur

**20h00 Repas dansant à la salle des fêtes**

Repas assuré par le « Traiteur des Sacres »

Soirée animée par l'orchestre « Tenue de soirée »

Pour le repas s'inscrire auprès de Krystel Sohet au 03.26.61.12.80 ou 06.37.35.55.42

Dîner à 58 euros, règlement au moment de la réservation impérativement avant le 10 janvier 2014

L'adresse du site de la commune a changé. Vous pouvez enregistrer directement

[www.ludes51.fr](http://www.ludes51.fr)



### Les dates à retenir

**Cérémonie de St Vincent** : 25 janvier 2014 à Ludes

**Loto des écoles** : 1er février 2014 à Mailly-Champagne

**Loto du Jumelage** : 9 mars 2014 à Ludes

**Bal des pompiers** : 15 mars 2014 à Ludes

**1er tour des élections municipales** : 23 mars 2014

### Informations pratiques

Heures d'ouverture de la déchèterie de Rilly :

Mardi	de 9h à 12h
Mercredi	de 9h à 12h
Jeudi	de 9h à 12h
Vendredi	de 14h à 18h
Samedi	de 9h à 12h